



Chères Saint-Sorlinoises, Chers Saint-Sorlinois,

APRÈS LA PLUIE VIENT LE BEAU TEMPS Le célèbre dicton s'est brutalement inversé... Les flaques d'eau ont succédé à la poussière de la terre brûlée par le soleil. Et les bottes aux sandales. Certes, il est important qu'il pleuve à cette époque. Cependant pour Dame Nature c'est le burn-out. Nous sommes bien chanceux d'habiter à Saint-Sorlin de Morestel. Ayons une pensée pour nos homonymes de Saint-Sorlin d'Arves qui viennent de subir une grosse glissée de boue endommageant une partie du village.

Lorsqu'une commune est confrontée à de telles situations critiques, le maire active le Plan Communal de Sauvegarde qu'il est censé avoir minutieusement préparé et prend la situation en main. Il devient Directeur des Opérations de Secours (DOS), tant que le Préfet ne se substitue pas à lui.

Notre propre plan de sauvegarde est en bonne voie, concernant les risques inondations et feux de forêt. Nous avons demandé par courrier personnel aux riverains concernés leurs coordonnées ; ceux qui n'ont pas répondu sont priés de le faire très rapidement.

L'anticipation étant l'élément déterminant de la réussite d'une opération de sauvegarde, il est indispensable de planifier minutieusement le maximum d'éventualités. Nous aurons dans des circonstances d'urgence besoin de bénévoles à nos côtés. Seulement 3 personnes ont répondu à notre appel. C'est trop peu... Même si nous savons bien que spontanément beaucoup d'entre vous seront sur le terrain, il est indispensable de vous faire connaître auparavant. Toute initiative non connue par le poste de DOS étant un élément de désorganisation, potentiellement dangereux.

Persuadée de votre compréhension, je réitère notre appel
et vous remercie très sincèrement et par avance de votre solidarité !

Nicole GENIN

- Lors du conseil municipal du 6 novembre 2023, par délibération, le conseil municipal a approuvé l'acquisition par EPORA (Etablissement Public foncier de l'Ouest-Rhône-Alpes), de la parcelle B0274, de 472 m², pour 151 000 euros. Cette parcelle jouxte le « Terrain Orcel » Route de Dolomieu, dont la Commune est propriétaire. EPORA, par convention tripartite avec la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné et les Communes qui le souhaitent, permet à ces dernières d'acquérir des tenements immobiliers non prévus dans le budget communal. EPORA gère le bien pendant 4 ans. Passé ce délai, il est proposé en rachat à la Commune, pour y effectuer une opération immobilière. EPORA peut accompagner les communes dans l'étude de ce projet.
- Une subvention de 22 euros par élève a été attribuée à l'association du Sou des Ecoles, soit pour l'école de Saint-Sorlin, 1 012 euros.
- Le tarif de location annuel des « Potagers de Saturnin » reste inchangé, soit 20 euros. À noter que désormais l'eau de récupération des toits de l'école stockée dans le sous-sol de l'école sera, en cas de sécheresse, réservé à l'arrosage des plantations communales.

POINT BUDGET :

INVESTISSEMENT	Prévisions	Réalisations	% Réalisation
Dépenses	790 868.60 €	75 301.88 €	9.52%
Recettes	790 868.60 €	89 253.02 €	11.29%
Solde		13 951.14 €	

FONCTIONNEMENT			
Dépenses	789 654.15 €	268 467.14 €	34.00%
Recettes	789 654.15 €	343 281.20 €	43.47%
Solde		74 814.06 €	

- ▶ Point sur les travaux de la mairie et ancienne école : leur avancement respecte le planning. Cependant quelques imprévus augmentent le budget initial de 13 200 euros.
- ▶ L'Etat demande aux communes de rendre compte avant le 31 décembre 2023, de leur Plan Communal de Zones d'Accélération des énergies Renouvelables, en corrélation avec la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite APER. Les communes désireuses sont accompagnées par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, ce qui est notre cas. Il s'agit de définir les zones dans lesquelles il sera possible d'implanter des éléments déterminés et destinés à produire de l'énergie renouvelable (biogaz, solaire thermique, solaire photovoltaïque, géothermie, biomasse bois)... Une concertation des habitants doit obligatoirement avoir lieu courant décembre, une délibération sera ensuite prise, puis le dossier sera envoyé à la Préfecture. Après étude de l'ensemble des dossiers, s'il est jugé que les objectifs visés par la loi, ne sont pas atteints, il sera demandé aux communes de revoir leur copie.
- ▶ Durant l'été, le niveau des puits d'eau potable a en général baissé mais n'est pas alarmant pour l'instant. La vigilance de chacun en matière de consommation est cependant requise.
- ▶ Radar pédagogique et panneaux humoristiques visant le respect de la vitesse à 50 km/h sont implantés à la Frette.

CRÊPES PARTY : Pour tous les jeunes Saint-Sorlinois de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Offerte par le CCAS (centre communal d'actions sociales), cette rencontre amicale aura lieu un vendredi soir de janvier prochain, de 18h30 à 21h dans la salle de motricité de l'école.

L'objectif est d'organiser avec vous et pour vous des activités sur la commune.

✓ Faire connaissance,

✓ Être à votre écoute,

✓ Exprimer, d'échanger et de partager vos idées, vos envies, vos compétences, vos passions, etc.

Vous pouvez d'ores et déjà, déposer vos idées dans la boîte aux lettres de la mairie. Les adultes désireux de se joindre à nous pour accompagner ces activités seront les bienvenus.

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions d'avoir la gentillesse de vous faire connaître en mairie dès que cela vous sera possible.

**E3D**

Etablissement en
Démarche de
Développement
Durable

Labellisation E3D des 2 écoles Saint-Sorlin de Morestel et Vasselin :

Les 2 écoles avaient déposé un dossier au printemps dernier pour être labellisé E3D (Etablissement en démarche de développement durable) en montrant le travail de nos écoles pour sensibiliser à différents aspects

du Développement Durable.

Les 2 écoles ont obtenu ce label en début d'année et les 2 directrices sont parties un jour en formation afin de continuer dans cette démarche et faire vivre ce label.

Ce label va donc servir de fil rouge aux 2 écoles du RPI pour travailler régulièrement au sein de nos classes sur des thématiques qui rejoignent les 17 ODD (objectifs de Développement Durable) fixé par l'ONU. Ces 17 ODD couvrent l'intégralité des enjeux de DD dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la paix, l'agriculture ou encore l'éducation.

Faire vivre ce label c'est donc plus globalement permettre aux enfants de se construire en tant que citoyen du monde dès le plus jeune âge.

*Petits et grands êtes invités chaleureusement
à la première édition de*

Commission Culture / Saint-Sorlin de Morestel



*Dimanche 26 Novembre,
14h30,
Saint-Sorlin de Morestel **

** Ecole primaire, 73 route de l'église 38510 Saint-Sorlin de Morestel*

*** 06 11 95 44 64 / saintsorlindictée@orange.fr*

Il est encore temps
de s'inscrire
à **la dictée
de Saint-So !**



ANNIVERSAIRE de la bataille de CLODOMIR :

Le comité des fêtes de Vézeronce-Curtin souhaite organiser une manifestation le 14 septembre 2024 à l'occasion du 1500ème anniversaire de la bataille de Clodomir.

Il recherche des bénévoles pour apporter leur aide à cette occasion.

Pour vous inscrire, appelez Audrey Giraud au 06 81 41 83 34.

Hé ho, Hé ho Saint-Sorlin en travaux ! (Refrain connu...)

Comme vous avez pu le constater, Saint-Sorlin est toujours en plein travaux, au centre village, dans la montée de la Frette et ailleurs.

Pour rappel, sur la route de la Frette, le Département réalise un nouvel enrochement de 65 m de long, sous la route et destiné à la soutenir. L'assise de cet enrochement a été réalisée à près de 6 mètres de profondeur. Un « millefeuilles » de béton et de blocs de rochers a été mis en place. Mais ouf, la réouverture de la route est annoncée, en principe, pour le 23 novembre.

Vous avez pu aussi voir l'entreprise Cumin TP réalisant l'entretien annuel des voies communales par injection de goudron et graviers sur les fissures et nids de poules. Cet entretien annuel a certes un coût élevé (et à notre entière charge) mais est plus économique que de laisser dégrader les voies avant de les refaire complètement. Néanmoins, certaines seront à reprendre en profondeur quand nous auront le budget.

Mais l'essentiel des « gros » travaux se déroule actuellement dans la mairie et à l'ancienne école :

La phase de démolition est maintenant achevée et les corps de métiers œuvrant à la réhabilitation sont maintenant à pied d'œuvre.

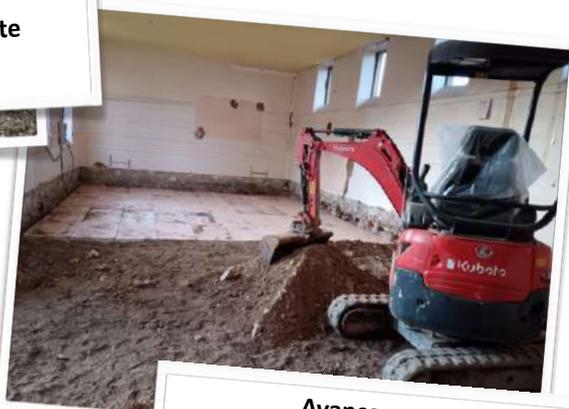
Les dalles de la future salle des fêtes et celle du RDC de la mairie seront coulées prochainement. Les travaux les plus spectaculaires se dérouleront courant novembre avec l'excavation d'une partie de la place de Saint-Sorlin afin de permettre l'installation d'un drain à près de 3 mètres de profondeur tout le long du bâtiment de la mairie.

La coordination des travaux est assurée par le cabinet d'architectes MDR et sont suivis avec attention par l'équipe municipale.

Au printemps, nos bâtiments présenteront un nouveau visage qui nous l'espérons rendra la vie plus facile à nos résidents. Le plus attendu sera certainement l'accueil au public de la mairie qui sera installé au rez-de-chaussée, aux normes PMR. Merci pour votre patience et votre compréhension des désagréments actuels inhérents à toute cette activité.



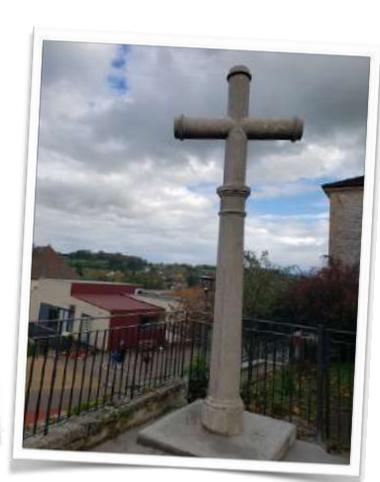
**Avancement
des travaux du Département
sur la D16, montée de la Frette**



**Avancement
des travaux de l'ancienne école**



**Avancement
des travaux de la mairie**



Les travaux de renforcement du mur entre l'école et la place de la mairie, ont été effectués pendant les vacances de la Toussaint. La croix se trouvant sur la place de la mairie a été allégée et remise en état. Cette mise en sécurité s'avérait indispensable pour la sérénité de toutes et tous et surtout celle des familles de nos petits dans l'école.

Circulation à la Frette

Un règlement temporaire de circulation est implanté chemin du gros châtaignier. Une réunion de concertation est prévue avec les riverains des chemins :

- Du gros châtaignier ;
- De la croix ;
- De Penon.

Les habitants concernés recevront prochainement par courrier une convocation personnelle.





TELETHON 2023 Morestel - ville ambassadrice du vendredi 8 décembre à 18h au samedi 9 dans la nuit

Depuis plus de 20 ans le Téléthon est organisé à Morestel par l'association « les couleurs de la solidarité » au profit de la recherche contre les maladies dégénératives. Cette année Morestel est fière d'être retenue pour être « **ville ambassadrice** » : les activités proposées bénéficieront d'une couverture médiatique XXL, avec rediffusion en direct sur France 2 et 3 !

Cette année, les activités suivront un fil rouge dédié à la farine et au pain. Il vous sera proposé d'apprendre à réaliser un joli pain. Par petit groupe, vous serez invités tout au long de ces 30h à confectionner des maillons de pain, afin de réaliser la plus grande chaîne possible. Morestel veut établir **un record « GUINNESS »** ! Il lui faut de la main d'oeuvre ;-) Une équipe « maires et élus du secteur » mettra la main à la pâte le samedi matin.

Ce Téléthon sera associé à la traditionnelle fête des Lumières samedi 9 décembre, avec entre autres l'embrasement des remparts le soir.



Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, vous n'êtes pas en formation, vous n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas ? Vous connaissez un(e) jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour accéder à l'autonomie ?



La Mission Locale Nord-Isère est la structure qu'il vous faut pour trouver les solutions les plus adaptées.

Son objectif principal est de soutenir gratuitement les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, afin de les guider vers l'autonomie.

Fort d'une expérience de 40 ans, le réseau des missions locales a développé un accompagnement global en direction des jeunes afin de traiter l'ensemble des freins à l'autonomie : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. C'est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'entrée dans la vie active.

CENTRE SOCIAL ODETTE BRACHET (CSOB) 2023-2024



Le centre social Odette Brachet est une association au service de la population de 11 communes, dont Saint Sorlin de Morestel. Tous les habitants quels que soient leur âge, leur origine, ou leur « condition sociale » peuvent participer sans distinction à la vie de l'association :

- ✓ En accédant aux actions proposées et encadrées par le CSOB, les actions peuvent évoluer en fonction des besoins des habitants, à tout moment dans l'année.
- ✓ En bénéficiant d'une aide ou d'un accompagnement en vue de réaliser un projet collectif.
- ✓ Aide aux devoirs, recherche de modes de garde pour vos enfants (Toboggan, centres de loisirs, mini-séjours, périscolaire, Relai Petite Enfance de la CCBD hébergé dans nos locaux).
- ✓ Soutien à l'apprentissage du français
- ✓ Aide au premier départ en vacances, ateliers sportifs et culturels
- ✓ Local jeunes, Passerelles (CM1-5^{ème}), Proximité Balmettes (6-11 ans)
- ✓ Accueil et formation de bénévoles pour nos activités
- ✓ Journée familles, activités pour tout public, fête du centre social...

De nombreux projets d'activités auront lieu tout au long de l'année alors n'hésitez pas à nous rendre visite et visitez notre site internet <https://csob-morestel.fr>
Ou notre page « Facebook » centre social odette brachet
Vous pouvez également nous rejoindre en tant que bénévoles sur de nombreuses activités.

Christelle LEVEILLE Directrice du Centre Social
101 rue Jean-Batiste Corot 38510 MORESTEL

**Tous les détails concernant le centre Odette Brachet
et la mission Locale Nord-Isère
seront sur le site de la mairie de Saint-Sorlin de Morestel**

Démarchages abusifs :

Nous vous appelons à la plus grande vigilance.



Quelles soient téléphoniques, par SMS, par mails ou par démarchage à domicile. Elles se multiplient avec l'imagination sans limites des escrocs. « Grâce à des stratagèmes bien rodés, ils parviennent à mettre en confiance les victimes, leur causant un préjudice financier non négligeable. »

Ce sont souvent des personnes âgées qui en sont victimes. Les arnaques ont décidément de l'avenir et la vigilance doit être permanente.

La première règle à suivre est de vérifier l'identité de la personne qui souhaite entrer chez vous. Avant d'ouvrir la porte, il est conseillé de téléphoner à l'entreprise ou à la collectivité représentée pour savoir si effectivement ils organisent des démarchages à domicile.

Bon à savoir : sachez que des entreprises comme EDF, la Poste, une mairie, une préfecture, etc., n'envoient jamais de commerciaux au domicile des personnes sans avoir envoyé au préalable un avis de passage.

Les autorités rappellent que si vous êtes confrontés à des individus suscitant votre méfiance, vous pouvez contacter les services de Police, en composant le numéro 17.

En cas de présentation à votre domicile, les personnes se réclamant de structures institutionnelles sont généralement munies de cartes professionnelles ou de documents attestant de leur mission.

**ESSENTIEL : Lorsqu'un démarcheur vous parle
de campagnes de travaux sur la commune
(mites, termites, photovoltaïque ou autre....)
téléphonez à la mairie pour vérifier cette information.**

**TRIER LE VERRE DANS LE CONTENEUR,
ÇA NE DATE PAS D'HIER**

Pourquoi le verre ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères ou les autres emballages recyclables ? Lorsque le verre est jeté dans la poubelle avec les ordures ménagères, il est collecté, puis acheminé avant d'être incinéré à l'usine de valorisation énergétique de Bourgoin-Jallieu.

Trois bonnes raisons de ne pas mettre le verre dans les bacs d'Ordures Ménagères.

1. Le service collecte + transport + traitement coûtent 297 € HT/tonne (cf. rapport annuel 2022) ;
2. Le verre n'a aucun pouvoir calorifique, il n'apporte donc rien en termes de production de chaleur ;
3. Le verre fond à 1 500°, or la température dans les fours de l'usine ne monte pas au-delà de 1 200°, donc le verre ressort intact et reste à traiter dans les mâchefers (résidus de combustion).

Tout ça pour ça !!!!

Lorsqu'il est jeté dans le bac jaune avec les autres emballages et le papier recyclables, le verre est acheminé jusqu'au centre de tri SAVOIE Déchets où il devra être séparé des autres matériaux. Cette opération appelée sur-tri est facturée 200 €/tonne. Le prix de revente aux verriers ne couvre pas cette dépense évitable si le verre était déposé dans la colonne prévue à cet effet.

Si le verre mis dans le bac jaune se casse avant d'arriver sur la chaîne de tri, les débris polluent les autres matériaux qui deviennent impossible à recycler. Et tout repart à l'incinérateur entraînant alors un surcoût important.

Le tri du VERRE, c'est dans le conteneur à VERRE !

En 2022, SYCLUM a collecté près de 5 500 tonnes de verre soit l'équivalent de 35 kg par habitant. Pour améliorer cette performance, SYCLUM propose aux communes de rajouter des colonnes de tri pour être au plus près des habitants. Une idée pour en rapprocher une de chez vous, faites-le savoir !

Suite de l'article du SYCLUM en décembre 2023

DANS LE CONTENEUR VERT

TRIER
c'est tout naturel !

Bouteilles et bocaux en verre



Interdits dans ce conteneur



Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, à la connaissance de l'évolution du cheptel apicole et à la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée **chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre**.

Toutes les colonies sont à déclarer, quelles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place : <https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches>.



Notre matinée huîtres s'est déroulée dimanche 12/11. Le temps maussade n'a pas empêché les amateurs de fruits de mer de venir déguster huîtres et crevettes.

Les membres de l'association qui ont donné beaucoup de leur temps pour cette manifestation étaient enchantés d'une telle

affluence.

La prochaine animation sera la tête de veau le 14 janvier 2024. Vous pouvez déjà noter la date sur vos agendas. Nous reviendrons vers vous très prochainement pour vous donner plus de détails.

Cette année, en raison des importants travaux à la mairie et à l'ancienne école, notre fête des lumières ne pourra avoir lieu.

Nous nous excusons auprès des enfants qui attendaient cette date avec impatience pour déposer leur lettre « au Père Noël » dans la boîte dédiée à cet effet.

Gilles Patricot
Président de Saint-Sorlin en fête



Le Club Diamant conviera au restaurant tous ses membres pour le repas de Noël le mercredi 6 décembre à midi.

Le prochain rendez-vous pour un goûter chaleureux, aura lieu le mercredi 20 décembre 2023 de 14 à 18h.

Nicole Gleize
Présidente du club Diamant



Madame MUTEL Francine
Monsieur VIAL Gilbert
Monsieur REYNAUD Dominique
sont décédés.

La municipalité
présente à leurs familles et à leurs proches
ses sincères condoléances.

Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 74 80 12 31

secretariatssm@gmail.com

www.saint-sorlin-de-morestel.fr

Accueil

Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h